



ASSET  
MANAGEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 8 février 2022

## **La Banque Postale Asset Management développe sa gamme dédiée à la transition énergétique avec un nouveau fonds global : LBPAM ISR Global Climate Change**

**Leader de l'investissement socialement responsable et acteur de premier plan du financement de la transition énergétique en Europe, La Banque Postale Asset Management (LBP AM) poursuit son engagement en lançant le fonds LBPAM ISR Global Climate Change, classé article 9 selon le règlement SFDR. S'appuyant sur une méthodologie déjà éprouvée à l'échelle européenne avec le fonds LBPAM ISR Actions Environnement, ce nouveau fonds ciblera, au niveau mondial, selon l'analyse de la société de gestion, les entreprises vertueuses, en transition ou apportant des solutions concrètes aux 5 « D » de la transition énergétique : Décarbonation, Démocratisation, Décentralisation, Digitalisation et Détoxification.**

Avec des besoins en investissements considérables pour espérer limiter la hausse des températures dans le monde à maximum 2° C à horizon 2050, la transition énergétique représente un marché à fort potentiel de croissance, avec des profils divers selon les stades d'avancements des différents pays. Partout, la nécessité de transformer les entreprises, les habitudes de consommation et de faire évoluer la réglementation exige le développement de nouvelles technologies, de nouveaux modèles d'entreprise et l'évolution des modes de production.

Convaincue de son rôle dans l'accompagnement de cette transition, LBP AM a lancé, dès 2009, un premier fonds axé sur la zone européenne : LBPAM ISR Actions Environnement, récompensé 3 fois par le 1<sup>er</sup> prix Climetrics et fort de plus d'un milliard d'euros d'encours sous gestion.

Avec un encours de 4 Md€ en gestion thématiques durables<sup>1</sup>, dont 2,8 Md€<sup>2</sup> sur la transition énergétique, LBP AM s'appuie sur une expertise forte sur ce thème pour lancer sa nouvelle stratégie LBPAM ISR Global Climate Change. Exposé à l'ensemble des marchés d'actions mondiaux, ce nouveau fonds sélectionne les entreprises réalisant au moins 20% de leur chiffre d'affaires ou de leur EBITDA<sup>3</sup> sur l'une ou plusieurs des six thématiques environnementales liées aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU pour 2030 :

- Énergies renouvelables,
- Agriculture et alimentation soutenables,
- Bâtiments verts,
- Transport et mobilité durables,
- Économie circulaire,
- Services et solutions environnementales.

---

<sup>1</sup> Au 31/12/2021

<sup>2</sup> Au 31/12/2021

<sup>3</sup> Excédent brut d'exploitation

La gestion financière du fonds LBPAM ISR Global Climate Change est déléguée à Tocqueville Finance. Concentré sur un portefeuille d'une quarantaine de valeurs, il est géré par Alvaro Ruiz-Navajas et Mehdi Chaiti, cumulant 20 ans d'expérience à eux deux, au sein de l'équipe de gestion de Tocqueville Finance.

Réservé à tous les investisseurs, particuliers comme institutionnels, le fonds classé article 9 selon le règlement SFDR, vise une taille cible d'un milliard d'euros comme son équivalent européen.

*« En dépit des progrès réalisés en Europe et des annonces faites lors de la dernière COP 26, une majorité de pays à travers le monde ne respectent toujours pas leurs engagements et doivent accélérer leurs efforts en faveur de la transition énergétique de leurs économies. Chez LBP AM, nous sommes convaincus que notre expertise de gestion et notre maîtrise des problématiques ESG peuvent contribuer à accompagner les entreprises partout dans le monde dans leur démarche de transition et à soutenir la forte croissance de celles qui proposent des solutions concrètes à cet enjeu essentiel. Le tout en répondant aux attentes de nos clients, aussi bien en matière de rendement qu'en terme de sens. »,* explique Michel Saugné, directeur de la gestion Tocqueville Finance.

- FIN -

#### **Caractéristiques du fonds :**

Code ISINFR0010940882

Devise de référence : EUR

Frais courants du DICI\* : 0.90%

Frais de gestion fixes appliqués : 0.80%

Pas de montant minimum

\* frais de gestion fixes + commissions de mouvement + frais indirects"

---

#### **A propos de La Banque Postale Asset Management ([www.labanquepostale-am.fr](http://www.labanquepostale-am.fr))**

La Banque Postale Asset Management est détenue à hauteur de 70 % par La Banque Postale, 25 % par Aegon Asset Management et 5 % par Malakoff Humanis. Leader de l'ISR sur les gestions de conviction multi-spécialiste, LBP AM propose quatre pôles d'investissements : le pôle actions par sa filiale Tocqueville Finance, le pôle actifs réels & privés (avec un focus dette), le pôle multi-actifs & performance absolue, le pôle solutions quantitatives. À ses clients investisseurs institutionnels, assureurs, mutuelles, grandes entreprises et distributeurs externes, elle présente une offre en fonds ouverts, fonds dédiés et mandats. Au 31 décembre 2021, les encours consolidés de LBP AM et sa filiale Tocqueville Finance s'élèvent à 60 milliards d'euros d'actifs gérés et distribués.

#### **A propos de Tocqueville Finance ([www.tocquevillefinance.fr](http://www.tocquevillefinance.fr))**

Tocqueville Finance est une société de gestion de portefeuille créée en 1991 dont le capital est détenu par La Banque Postale Asset Management. Gérant de conviction sur les actions européennes, Tocqueville Finance exerce deux métiers : la gestion privée et la gestion collective avec pour philosophie d'investissement un stock-picking opportuniste. Ses expertises de gestion couvrent la Value, la Croissance, les Petites & Moyennes Capitalisations et les Thématiques. Le développement de Tocqueville Finance repose sur un réseau de partenaires : les distributeurs, les investisseurs institutionnels, les conseillers en gestion de patrimoine et clients privés. Au 31 décembre 2021, Tocqueville Finance gérait 13 milliards d'encours.

#### **Disclaimer**

Ce document à caractère promotionnel a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue ni une offre ou une sollicitation, ni une recommandation personnalisée en vue de la souscription des OPC de la société de gestion LBPAM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que tout investissement comporte des inconvénients et des avantages qu'il convient d'apprécier en

fonction du profil personnalisé et étudié de chaque investisseur et que, préalablement à tout investissement, et en vue d'éviter un investissement dans un OPC qui ne correspondrait pas à son profil, l'investisseur doit bien prendre connaissance de la documentation légale de l'OPC.

**Contact Presse**

*Citigate Dewe Rogerson*

Kristell LE NADAN – +33 6 98 49 22 27 – [kristell.lenadan@citigatedewerogerson.com](mailto:kristell.lenadan@citigatedewerogerson.com)